

Les violences de genre en milieu scolaire font obstacle à la réalisation d'une éducation de qualité pour tous

DOCUMENT DE POLITIQUE 17

Mars 2015

Le présent document de politique fait valoir que les violences de genre en milieu scolaire (VGMS) sont un problème mondial qui empêche les enfants, en particulier les filles, d'exercer leur droit à une éducation sûre, inclusive et de qualité. Il appelle à l'adoption d'une approche systématique et harmonisée pour identifier, suivre et comprendre les VGMS, ainsi qu'à des interventions solides pour élaborer des solutions ciblées afin de s'attaquer efficacement au problème.

Ce document est publié conjointement par le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, l'UNESCO et l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) pour la 59e session de la Commission de la condition de la femme à New York (mars 2015).



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

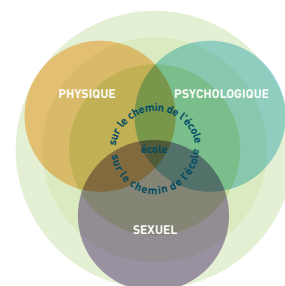
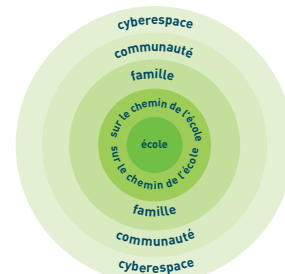
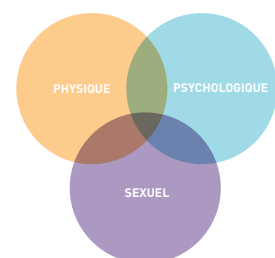


Introduction

Les données dont on dispose indiquent que les violences de genre en milieu scolaire (VGMS) concernent des millions d'enfants et d'adolescents dans le monde¹. Ces violences constituent une des pires manifestations de la discrimination fondée sur le genre et elles portent atteinte à un large éventail de droits de l'enfant. L'éducation est cruciale pour autonomiser et transformer la vie des jeunes, en particulier des filles, mais la large diffusion des violences de genre à l'intérieur et autour des écoles compromet gravement la réalisation d'une éducation de qualité, inclusive et équitable pour tous les enfants.

Le Rapport mondial de l'ONU sur la violence à l'encontre des enfants (Pinheiro, 2006) a identifié la violence contre les enfants – y compris en milieu scolaire – comme un phénomène mondial. Pourtant, une décennie plus tard, nous ne connaissons toujours pas l'ampleur et l'impact total des violences de genre à l'école. Une grande partie des recherches sur la violence à l'encontre des enfants à l'école négligent d'explorer le rôle du genre, alors que la plupart des formes de violence à l'école sont profondément ancrées dans des relations d'inégalité entre les genres, des normes sociales de genre et des pratiques discriminatoires.

De plus, si la prise en considération des VGMS est une tendance positive, elle a rarement été traduite par des politiques efficaces démontrant une diminution de la prévalence (Parkes, 2015). Si nous voulons « faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous » - cible de l'éducation post-2015 proposée – nous avons besoin de meilleures informations et de davantage de preuves sur les VGMS. Nous avons besoin de comprendre la nature et l'ampleur du problème dans le monde. Nous avons besoin de savoir pourquoi il se pose et qu'elles en sont les conséquences. Nous avons besoin de données fiables pour élaborer des stratégies et évaluer dans quelle mesure elles réussissent à réduire les VGMS. Ce document met en lumière certains éléments d'information dont nous disposons sur les violences de genre en milieu scolaire et présente une nouvelle analyse de données provenant d'évaluations internationales et régionales des



apprentissages. Il souligne les énormes lacunes de notre aptitude à suivre les VGMS et à y répondre efficacement. S'il nous faut d'urgence des données plus complètes, nous ne pouvons nous permettre de ne rien faire. Ce document s'inspire aussi des leçons tirées d'interventions réussies pour montrer ce qui marche pour lutter contre les VGMS, et il formule des recommandations à l'intention des parties prenantes mondiales et nationales.

Il est crucial de mettre en lumière les VGMS à ce stade pour mieux orienter l'éducation et l'égalité des genres dans le cadre des Objectifs de développement durable post-2015. Avec une meilleure recherche et un meilleur suivi, une attention, une volonté et un leadership politiques soutenus, ainsi qu'une meilleure collaboration multisectorielle, il existe une conjoncture opportune pour aider à faire en sorte que les écoles soient exemptes de violences basées sur le genre dans les années à venir.

Les violences de genre en milieu scolaire sont complexes et présentent des aspects multiples

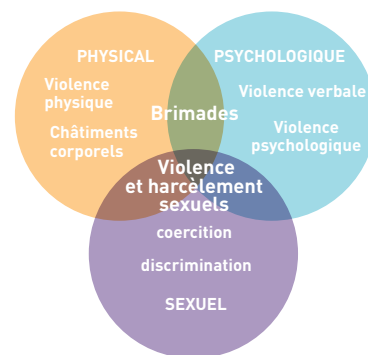
Les violences de genre en milieu scolaire sont définies comme des actes ou menaces de violence sexuelle, physique ou psychologique au sein et autour des écoles, perpétrés par les normes et les stéréotypes de genre, et imposés par des rapports de force inégaux. Elles se réfèrent aussi aux différences d'expériences de la violence et de vulnérabilités à la violence entre les filles et les garçons.

Les VGMS incluent les menaces explicites ou les actes de violence physique, les brimades, le harcèlement verbal ou sexuel, les attouchements non consentis, la coercition sexuelle et les agressions sexuelles, et le viol. Les châtiments corporels et les sanctions disciplinaires à l'école revêtent souvent des formes sexuées et discriminatoires. D'autres actes implicites de VGMS découlent des pratiques scolaires quotidiennes qui renforcent les stéréotypes et l'inégalité des genres, et favorisent les environnements violents ou dangereux.

Les filles comme les garçons peuvent être victimes ou auteurs de VGMS, mais l'ampleur et les formes diffèrent. Les éléments de preuves démontrent que les filles risquent le plus d'être victimes de violences, de harcèlement et d'exploitation sexuelles, tandis que les garçons risquent davantage de subir des violences physiques fréquentes et sévères. Les garçons sont plus souvent à l'origine de brimades physiques, tandis que les filles ont tendance à favoriser les formes verbales ou psychologiques de violence (Pinheiro).

Cependant, ces distinctions ne sont pas nettes. Les filles commettent aussi des actes de violence et les garçons sont aussi victimes de violences sexuelles à l'école. Différentes formes de violences de genre à l'école se recouvrent et se renforcent mutuellement. Leur fréquence varie considérablement selon les pays et dans les pays eux-mêmes. Les brimades et les violences fondées sur une orientation sexuelle réelle ou perçue sont un sujet de préoccupation grandissant (UNESCO, 2012a).

Les VGMS peuvent avoir lieu dans des bâtiments, dans les espaces scolaires et autour des entrées des écoles. La violence est prédominante dans les toilettes, les salles de classe et les couloirs, et dans certains contextes dans les locaux réservés au personnel. Les dortoirs de filles dans les internats formels ou ad hoc peuvent aussi être des lieux de danger, de violences, ou de harcèlement sexuels. L'isolement physique des installations et l'inadéquation de leur surveillance aggravent le problème. A l'extérieur de l'école, des millions d'enfants sont vulnérables aux violences physiques, sexuelles ou verbales sur le chemin de l'école. L'accès sans précédent aux technologies de l'information et de la communication (TIC) a répandu l'intimidation, les brimades et le harcèlement sexuel bien au-delà des enceintes scolaires.



Les inégalités entre les genres et les normes sociales sous-tendent la violence à l'école

La violence à l'école reflète les normes sociales sous-jacentes concernant l'autorité et les rôles attendus des deux sexes. Les attentes sociétales peuvent normaliser des aspects négatifs des comportements masculins et féminins. Les conceptions dominantes concernant la masculinité peuvent admettre que les garçons se livrent à des expressions d'agressivité, de violence, de pouvoir sexuel et d'homophobie. A l'inverse, les attentes des filles peuvent inclure la déférence vis-à-vis des hommes et des garçons, une attitude soumise et passive. Assister à ou subir la violence chez-soi enseigne aux enfants que la violence est « normale » et accroît le risque qu'ils infligent des brimades ou des violences sexuelles dans leur propre vie. Les normes de genre prescrivent souvent que les garçons règlent leurs différends par la violence physique et certains peuvent faire subir à des élèves filles les violences de genre observées dans leur propre famille ou communauté.

Les écoles ne sont pas socialement isolées de leur communauté. Les inégalités entre les genres et la violence à la maison, dans la communauté ou montrée dans le cyberspace, ont un impact sur les enfants et peuvent être reproduites ou intensifiées à l'école. L'école est un espace critique pour l'apprentissage, y compris de la compréhension par les enfants des rôles sexospécifiques. Une discrimination incontrôlée entre les sexes et les déséquilibres des pouvoirs à l'école encouragent des attitudes et des pratiques qui assujettissent les enfants, confirment les normes de genre inégales et autorisent la tolérance et la continuation des violences de genre. Des lois mal appliquées, des politiques inadéquates de protection des enfants et des mécanismes de signalement faibles ou inexistantes accroissent la vulnérabilité des enfants aux VGMS, permettant souvent aux coupables d'agir dans l'impunité.

Les VGMS sont un phénomène mondial

Nous ne connaissons pas l'ampleur réelle des VGMS dans le monde, mais les données dont nous disposons sur les violences à l'encontre des enfants, y compris les brimades et les violences physiques, nous permettent de dresser un tableau, aussi fragmenté soit-il, du caractère omniprésent des violences de genre à l'école.

Des estimations récentes de Plan International, fondées sur le nombre d'enfants victimes d'intimidations verbales, forme courante de violence à l'école, montrent que 246 millions de garçons et de filles subissent des violences à l'école chaque année (Plan International, 2013). En France, 40 % des élèves indiquent être victimes de cyber-harcèlement (Blaya, 2013). En Zambie, 61 % des élèves ont indiqué avoir été victimes de brimades au cours du mois précédent (Fleming et Jacobsen, 2010). Des millions d'autres écoliers subissent des violences physiques sous la forme de punitions : plus de la moitié de tous les enfants du monde vivent dans des pays où la loi ne les protège pas des châtiments corporels (UNESCO, 2014b).

Cependant, l'ampleur et la portée des violences de genre à l'école restent en grande partie cachées. On manque de données globales comparables sur les diverses formes de VGMS. Les données comparatives entre pays et les données nationales sont inégales et incomplètes. Les études les plus vastes sur les violences à l'école tendent à se focaliser sur les violences physiques et les brimades et elles n'appliquent pas toujours une perspective de

genre. Il existe de sérieux obstacles à la documentation de la violence dans de nombreux pays, et les tabous sociaux ainsi que la crainte des répercussions limitent les espaces sûrs dont peuvent disposer les enfants pour signaler et décrire leurs expériences de violences de genre en milieu scolaire.

Les violences sexuelles nuisent à la vie des écoliers dans le monde entier

« L'instituteur peut envoyer une fille pour déposer ses cahiers dans le bureau et il la suit pour lui proposer des rapports sexuels, et parce qu'elle a peur de répondre non, elle dit qu'elle répondra le lendemain. Elle cesse ensuite d'aller à l'école parce qu'elle a peur... Les filles ont peur de raconter à leurs parents parce qu'elles se sentent intimidées quand on leur a fait des propositions, alors elles préfèrent rester chez elles... si la fille vient à l'école, l'instituteur peut se mettre en colère et la menacer d'échouer... et si elle accepte elle risque de tomber enceinte et de décrocher ». – Margaret, élève de 7e année au Malawi

Source : Moleni (2008)

La violence sexuelle est une forme très destructrice de VGMS, dans ses diverses manifestations : harcèlement verbal et psychologique, agression sexuelle, viol, coercition, exploitation et discrimination dans les écoles et autour des écoles. La violence sexuelle à l'école est un sujet de préoccupation mondiale, mais le manque de données comparables limite notre connaissance de l'ampleur du problème et l'élaboration de solutions politiques efficaces et de programmes de prévention.

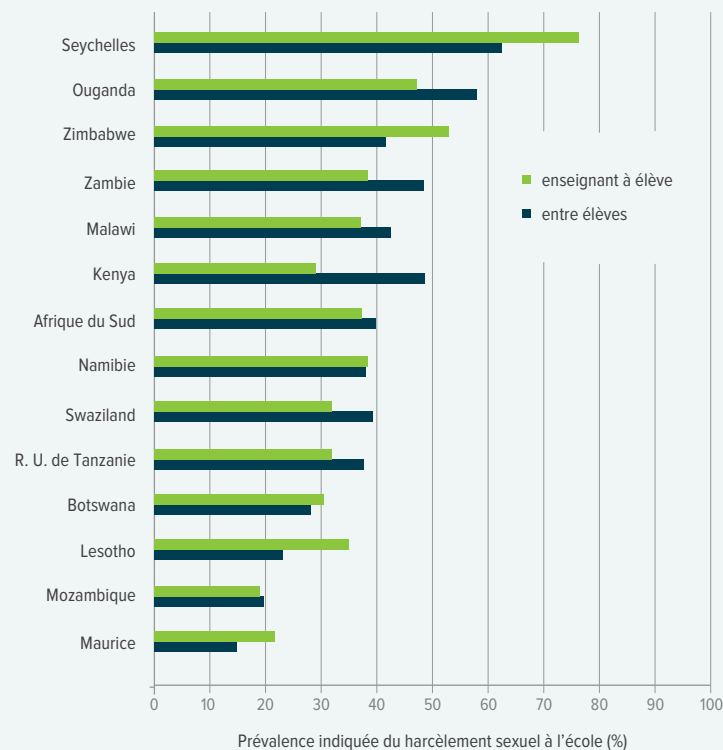
Une grande partie de ce que nous savons sur les violences sexuelles vient de recherches plus vastes sur la violence contre les femmes et les filles. Une récente étude de l'UNICEF révèle que les violences sexuelles ne sont pas inhabituelles dans la vie de beaucoup de filles. Les données de 40 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire montrent que jusqu'à 10 % des adolescentes de 15 à 19 ans font état de rapports sexuels ou autres actes sexuels sous contrainte au cours de l'année précédente (UNICEF, 2014).

Au niveau national, les enquêtes représentatives et les études à petite échelle offrent un tableau partiel mais perturbant. Une grande partie des recherches menées à ce jour concerne l'Afrique subsaharienne, dictées par des préoccupations précoces concernant la faiblesse de la participation des filles à l'éducation et par la pandémie de VIH et de sida. Les élèves garçons les plus âgés peuvent profiter de leur position de pouvoir à l'école pour commettre des violences sur les élèves filles. Au Cameroun, 30 % des violences sexuelles subies par les écolières ont été commises par des élèves du sexe masculin (Devers et al., 2012). Et alors que les enseignants ont un rôle clé à jouer dans la lutte contre les VGMS, certains sont aussi des auteurs de la violence et de l'exploitation sexuelles, agissant souvent en toute impunité. Une enquête de 2010 du Ministère de l'éducation nationale de Côte d'Ivoire a constaté que 47 % des enseignants indiquaient avoir eu des relations sexuelles avec des élèves (Dedy, 2010). En Afrique du Sud, une récente enquête nationale a révélé que 8 % des filles suivant des études secondaires avaient subi des agressions sexuelles graves ou des viols au cours de l'année précédente tandis qu'elles étaient à l'école (Burton et Leoschut, 2013).

L'enquête SACMEQ III de 2007 est la seule évaluation régionale ou internationale des apprentissages à fournir des données comparables sur le harcèlement sexuel à l'école primaire dans 15 systèmes éducatifs d'Afrique subsaharienne, seule évaluation régionale ou internationale des apprentissages à fournir de telles données. Sur 229 écoles étudiées, une moyenne de 41 % des directeurs d'école ont reconnu l'existence du harcèlement sexuel entre élèves dans leur école. Dans six pays, dont le Kenya, l'Ouganda et la Zambie, plus de 40 % des directeurs d'école ont indiqué que le harcèlement sexuel entre élèves y était pratiqué « parfois » ou « souvent ».

FIGURE 1

La prévalence du harcèlement sexuel varie considérablement selon les pays du SACMEQ
*Pourcentage de directeurs d'école indiquant que le harcèlement sexuel est pratiqué
« souvent » ou « parfois » dans leur école, par auteur et par pays, 2007*



Notes : Occurrence du harcèlement sexuel, « parfois » ou « souvent », indiquée par le directeur de l'école, par auteur. Les données fournies pour la République-Unie de Tanzanie ne concernent que la partie continentale du pays et excluent l'archipel semi-autonome de Zanzibar

Source : calculs de l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'EPT(2014) utilisant les données de l'enquête SACMEQ III.

Les enseignants étaient aussi reconnus comme auteurs de harcèlement, avec une moyenne de 39 % des directeurs d'école disant que le harcèlement entre enseignant et élève avait été constaté dans leur école. Cette proportion était très variable selon les systèmes éducatifs : d'environ un cinquième des écoles étudiées à Maurice et au Mozambique à plus de trois-quarts aux Seychelles (figure 1).

Les études provenant d'autres régions, bien que moins nombreuses, révèlent aussi l'ampleur des violences sexuelles dans les écoles. Une étude réalisée aux Pays-Bas a constaté que 27 % des élèves avaient été harcelés par des membres du personnel scolaire (Mncube et Harber, 2013). Au Royaume-Uni, il est estimé qu'un adolescent de 16 à 18 ans sur trois a été soumis à des attouchements sexuels non consentis à l'école (EWAN, 2015). Les filles au Guatemala, au Honduras, au Mexique, au Nicaragua, au Panama et en République dominicaine sont régulièrement soumises à un harcèlement sexuel à l'école et à un « chantage sexuel » à propos des notes (ONU-Femmes/UNICEF/ÚNETE, 2014).

Des études à petite échelle réalisées au Bangladesh, en Inde, au Népal et au

Pakistan font état de comportements sexualisés d'enseignants avec les filles. Une étude de 2011 au Yémen a constaté que 31 % des enfants scolarisés étaient exposés au harcèlement et aux violences sexuelles (Leach et al., 2014). Une étude de base de 2014 pour le programme de promotion de l'égalité et de la sécurité à l'école (PEASS) de Plan, conduite dans cinq pays asiatiques² met en lumière les occurrences de violences sexuelles contre les garçons et les filles. En Indonésie, 12 % des garçons, comme des filles de 12 à 17 ans ont indiqué avoir subi des violences sexuelles au cours des six mois précédents (ICRW, 2014).

Malgré ce corpus croissant de données, les expériences de violences, de sévices, de coercition et de harcèlement de caractère sexuel à l'école sont rarement signalées et restent et restent silencieuses. Les tabous sociaux font qu'il est difficile de mener des recherches sur ces questions dans de nombreux pays. La prévalence de ces formes de VGMS reste non seulement insuffisamment répertoriée, mais aussi insuffisamment étudiée.

Quelques enquêtes sur la santé et évaluations des apprentissages à grande échelle collectent des données sur les brimades à l'école. L'enquête SACMEQ III de 2007 est actuellement la seule évaluation des apprentissages qui

fournisse des données comparables sur le harcèlement sexuel à l'école. Cependant, la portée de ces informations est limitée car les données n'ont pas été obtenues des élèves et qu'en conséquence elles n'ont pas été ventilées par sexe. De plus, il se peut que la façon dont les directeurs d'école perçoivent le problème dépeigne un tableau incomplet de la réalité vécue.

Il est urgent de disposer de données comparables au niveau mondial, assorties de mesures clairement définies des expériences des filles et des garçons en matière de violences et de harcèlement sexuel dans les écoles et autour des écoles. De plus, il faudrait que les chercheurs réfléchissent aux problèmes méthodologiques et éthiques qui se posent lorsqu'ils travaillent avec des enfants sur les questions de violence et de sexualité, en veillant surtout à la sécurité des enfants et à leur protection contre les répercussions.

Beaucoup de garçons et de filles dans le monde subissent des brimades, souvent sous des formes différentes

Un des types de violence à l'école le mieux connu est celui des brimades (UNICEF, 2014). C'est le cas lorsque les élèves sont exposés à de constants comportements agressifs de leurs pairs visant à les blesser ou à les intimider. Les brimades peuvent inclure des violences physiques, des violences verbales, ou chercher à atteindre leurs victimes sur le plan psychologique par l'humiliation ou l'exclusion. Les façons dont les brimades s'expriment ou sont subies sont fréquemment sexuées et reflètent des rapports de force inégaux. De plus, des élèves risquent d'être ciblés par les brimades parce qu'ils ne se conforment pas aux normes de genre habituelles ou en raison de leur identité de genre réelle ou perçue. Les brimades sont clairement préjudiciables à l'aptitude des enfants à participer dans un environnement sûr, propice à l'apprentissage.

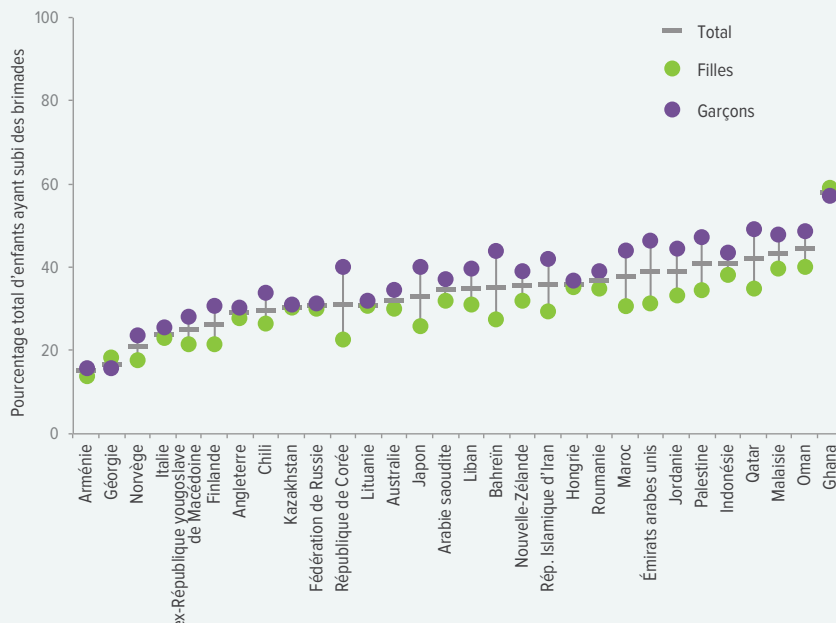
Les évaluations internationales des apprentissages offrent quelques-unes des preuves les plus frappantes de la prévalence des brimades scolaires dans le monde (RTI International, 2013). L'Enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TIMSS) de 2011 a collecté des données fournies par les élèves sur leur expérience des brimades, et ce à l'aide d'une échelle normalisée des « brimades à l'école » dans 63 systèmes éducatifs. Une nouvelle analyse de la TIMSS de 2011 sur 30 pays disposant de données montre qu'une forte proportion de garçons et de filles subissent des brimades physiques et psychologiques à l'école. Dans tous les pays à l'exception de deux, plus de 20 % des élèves en 8e année d'études ont indiqué avoir subi au moins une forme de brimade une ou deux fois par mois (**figure 2**). Dans plus de la moitié des pays, plus d'un tiers des élèves de 8e année ont indiqué avoir subi des brimades une ou deux fois par mois. Les garçons risquaient davantage de subir des brimades dans presque tous les pays. Les différences de genre en matière de brimades étaient particulièrement notables en République de Corée et dans plusieurs États arabes. Au Ghana, en revanche, les filles et les garçons enregistraient les uns comme les autres un taux élevé de brimades – près de 60 %.

La principale source d'informations comparables au niveau international pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire est l'Enquête mondiale de l'OMS réalisée en milieu scolaire sur la santé des élèves (GSHS). Une étude rassemblant les séries de données de la GSHS entre 2003 et 2006 dans 19 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire a constaté que 34 % des élèves de 11 à 13 ans indiquaient avoir été victimes de brimades au cours du mois précédent, et 8 % faisaient état de brimades quotidiennes. Les niveaux des brimades sont très variables selon les pays : en Chine, 28 % des élèves disaient avoir subi des brimades, tandis qu'en Zambie cette proportion atteignait 61 %. Dans 12 des 19 pays, les garçons risquaient davantage que les filles d'être soumis à des brimades (Fleming et Jacobsen, 2010).

Souvent, garçons et filles subissent les brimades différemment. Des études réalisées en Australie et aux États-Unis ont constaté que les garçons sont plus associés aux violences physiques et verbales, aussi bien

FIGURE 2

Les enfants, en particulier les garçons, sont très exposés aux brimades à l'école dans une série de pays



Notes : TIMSS, 8e année d'études. Les indications données par les élèves au sujet des brimades dont ils ont fait l'objet portent sur un ou plusieurs des actes suivants : (1) moqueries, (2) exclus de jeux, (3) mensonges répandus à mon sujet, (4) vols commis à mon préjudice, (5) molestés par d'autres élèves, (6) forcés à faire quelque chose par d'autres élèves.

Source : calculs de l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'EPT fondés sur les données de la TIMSS 2011.

ENCADRÉ 1

Une étude réalisée aux États-Unis en 2012 sur 20 406 lycéens a constaté un chevauchement substantiel entre les brimades à l'école et le cyber-harcèlement, surtout dans les groupes d'élèves vulnérables. Les filles étaient plus susceptibles que les garçons d'indiquer être victimes de cyber-harcèlement associé à des brimades au lycée – 11 % contre 8 %. Parmi les jeunes qui s'identifiaient comme non-hétérosexuels, 23 % indiquaient être victimes à la fois de cyber-harcèlement et de brimades au lycée, contre seulement 9 % des jeunes s'identifiant comme hétérosexuels.

Source : Schneider et al. (2012).

comme auteurs que comme victimes, tandis que les filles privilégient davantage les formes psychologiques telles que l'exclusion sociale et la propagation de rumeurs (Skrzypiec, 2008 ; Wang et al., 2009). Certaines études indiquent aussi que les filles sont plus exposées au risque de cyber-harcèlement (encadré 1).

Les résultats de la Troisième étude régionale comparative et explicative (TERCE) conduite avec des élèves en 6e année d'études dans 15 pays d'Amérique latine montrent que si des pourcentages élevés de garçons comme de filles sont victimes de formes physiques de brimades, les filles dans certains pays risquent davantage aussi de subir des brimades de nature psychologique. Sauf dans 2 des 15 pays latino-américains

étudiés – le Brésil et le Honduras – une proportion égale ou supérieure de garçons que de filles ont indiqué subir les formes physiques de brimades. En revanche, en Argentine, au Honduras et en Uruguay, le pourcentage de filles faisant état de brimades de nature psychologique était supérieur de 5 points de pourcentage à celui des garçons (figure 3).

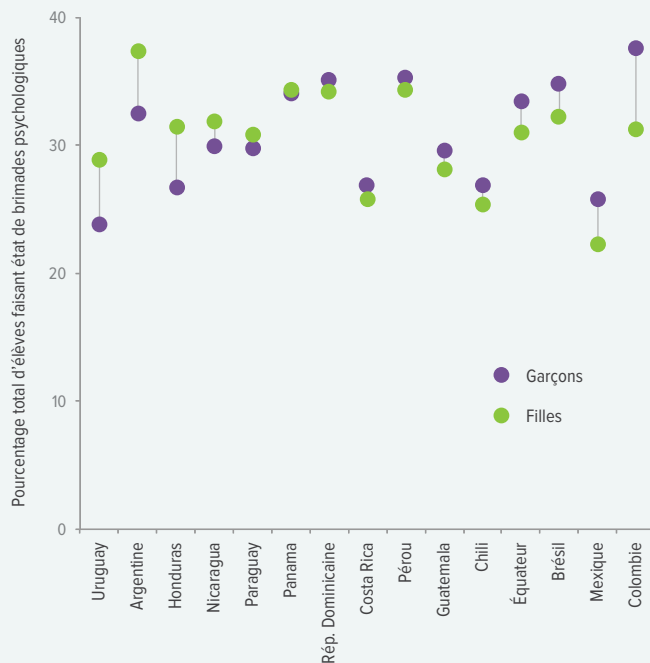
Cependant, la proportion de filles et de garçons qui subissent des brimades physiques et psychologiques est liée de manière très spécifique au pays et au contexte. En Colombie – où, globalement les garçons enregistrent les pourcentages les plus élevés de brimades de la région – les garçons étaient aussi plus susceptibles de faire état de brimades psychologiques que les filles : 38 % des garçons contre 31 % des filles (figure 3).

Il faudrait plus d'informations pour comprendre les brimades en milieu scolaire et leurs liens avec les autres formes de VGMS. Si beaucoup d'études de la prévalence et des facteurs de risque associés aux brimades dans les pays à revenu élevé ventilent les données par sexe, il faudrait des recherches supplémentaires pour comprendre les conditions qui favorisent les brimades de genre, en particulier dans les pays en

GRÁFICO 3

La prévalence des expériences de brimades psychologiques chez les filles et les garçons varie selon les pays en Amérique latine

Pourcentage d'élèves faisant état de brimades psychologiques, par sexe et par pays



Notes : TERCE 2013, 6e année d'études. Les indications données par les élèves au sujet des brimades psychologiques qui leur ont été infligées concernent un des actes suivants ou les deux : (1) moqueries et (2) exclus de jeux.

Source : calculs de l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'EPT fondés sur les données de la TERCE 2013.

développement. D'autres études sont aussi nécessaires afin d'identifier et de comprendre l'expérience que filles et garçons ont des formes indirectes de brimades telles que les brimades psychologiques décrites plus haut, qui sont moins visibles que les formes physiques de violence entre pairs et qui, de ce fait, sont peut-être insuffisamment signalées ou négligées par les enseignants ou les décideurs.

Les châtimts corporels et les punitions sous-tendent les violences de genre à l'école

« Je pense quitter l'école à cause des coups et parce qu'ils nous insultent, nous et nos parents. L'instituteur m'a frappée avec un bâton et mes mains ont été abîmées ». Jeune fille, Égypte

Source : Plan UK's Girls Fund (2014)

Les châtimts corporels sont une forme largement signalée de violence à l'école dans de nombreuses régions du monde. Il est estimé que plus de la moitié des enfants dans le monde vivent dans des pays où ils ne sont pas protégés par la loi des châtimts corporels à l'école ; 45 % vivent en Asie du Sud (UNESCO, 2014b). En décembre 2014, 122 États avaient

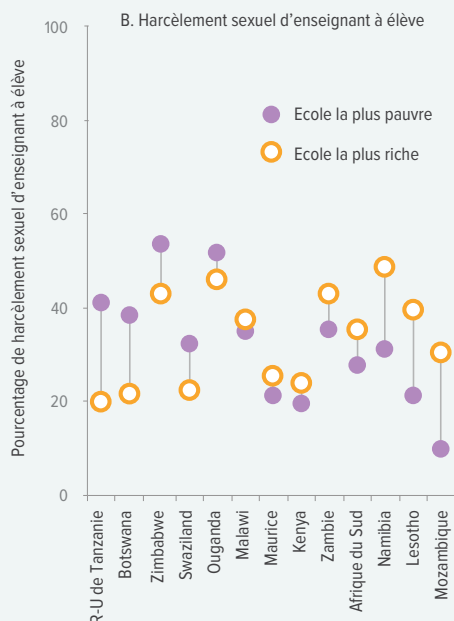
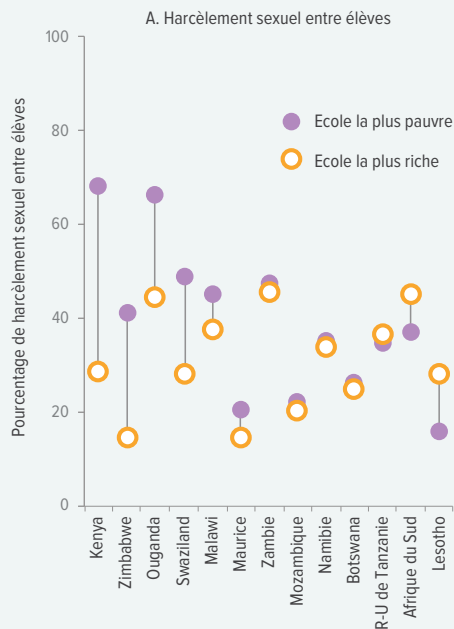
proscrit les châtimts corporels à l'école, mais 76 n'avaient pas adopté de telles interdictions (Global Initiative to End all Corporal Punishment of Children, 2014).

Les châtimts corporels à l'école ont, dans le passé, été débattus et étudiés sans que le genre soit pris en compte. Toutefois, les châtimts et les punitions sont souvent très sexués en pratique, et ils sont fondamentaux pour imposer les rôles et comportements attribués aux sexes en milieu scolaire (Humphreys, 2008). Dans certains pays, les garçons sont perçus comme durs et indisciplinés et en conséquence ils risquent plus d'être soumis à des châtimts corporels tandis que les filles sont susceptibles d'être victimes de formes psychologiques et verbales de châtimts (Pinheiro, 2006). Les enseignants hommes emploient les châtimts corporels pour affirmer leur autorité, tandis que les enseignantes peuvent être plus enclines à utiliser les réprimandes verbales – et les filles sont souvent punies parce qu'elles ne sont pas suffisamment dociles et « bien élevées » (Leach et al., 2014).

Il faut des données exactes, ventilées par sexe, pour suivre l'évolution des pratiques scolaires non seulement en ce qui concerne la prévalence des châtimts corporels mais aussi d'autres formes de discipline qui entraînent une discrimination fondée sur le genre.

FIGURE 4

Le harcèlement dans les écoles primaires les plus pauvres et les plus riches en Afrique australe et de l'Est varie spectaculairement dans les pays et entre les pays
Pourcentage de directeurs d'école faisant état de harcèlement sexuel entre élèves et d'enseignant à élève en fonction de la richesse de l'école



Note : Occurrence indiquée du harcèlement sexuel : « parfois » ou « souvent ».

Source : calculs de l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'EPT(2014) utilisant les données de l'enquête SACMEQ III.

Comprendre le contexte des VGMS est indispensable pour faire en sorte que les plus vulnérables ne soient pas négligés

Les violences de genre en milieu scolaire ne sauraient être dissociées de la violence dans la société en général. Elles sont dictées par les normes sociales et les inégalités enracinées qui sous-tendent et souvent tolèrent les violences de genre. Elles sont amplifiées dans les communautés où la pauvreté et les conflits sont omniprésents. De nouveaux éléments d'information suggèrent que les VGMS touchent plus sévèrement les enfants qui viennent de groupes déjà confrontés à la discrimination et à la marginalisation. Nous avons besoin de cartographier et de comprendre les facteurs à la base des VGMS pour nous attaquer efficacement aux obstacles qu'elles posent face à une éducation de qualité pour tous.

La pauvreté peut aggraver la vulnérabilité

La pauvreté chronique et l'instabilité des conditions de vie accroissent la vulnérabilité des filles aux violences sexuelles. En Afrique du Sud, par exemple, les écoles secondaires aux ressources insuffisantes des quartiers urbains pauvres sont souvent sur la ligne de front de la lutte contre les violences sexuelles dans les écoles et autour des écoles, reflétant la multiplicité des agressions sexuelles contre les femmes et les filles dans la société (Bhana, 2014 ; Jewkes et al., 2009).

L'analyse des données de SACMEQ III montre un nombre disproportionné d'écoles primaires des communautés les plus pauvres faisant état de harcèlement sexuel entre élèves dans plusieurs pays étudiés. Cet écart était particulièrement important dans les pays présentant les niveaux les plus élevés de harcèlement sexuel. Au Kenya, où près de la moitié de tous les directeurs d'école faisaient état de harcèlement sexuel entre élèves, il y avait une différence de 40 points de pourcentage entre les écoles accueillant les enfants des familles les plus pauvres et celles accueillant les enfants des familles les plus riches (figure 4A).

Les relations entre pauvreté, violence et inégalités entre les genres sont néanmoins loin d'être simples. En République-Unie de Tanzanie, 41 % des directeurs des écoles les plus pauvres faisaient état de harcèlement sexuel d'enseignant

ENCADRÉ 2

La réforme des politiques a été une priorité, mais elle n'a pas encore réussi à éliminer les châtiments corporels en Inde

En Inde, l'interdiction et l'élimination des châtiments corporels à l'école était une priorité du Plan national d'action en faveur des enfants de 2005 et 2007. Les châtiments corporels ont été interdits en 2009, bien qu'ils soient restés légaux dans certains États, et les écoles ont reçu des instructions pour les enseignants destinées à encourager un « engagement positif » vis-à-vis des enfants. Il n'y a cependant guère de preuves que ces réformes des politiques ont éliminé les châtiments corporels. Une étude récemment réalisée pour Young Lives dans l'État d'Andhra Pradesh, où les châtiments corporels ont été interdits, a constaté que 82 % des garçons de 7 et 8 ans et 72 % des filles avaient subi des châtiments corporels à l'école au cours de la semaine précédente.

Sources : Morrow et Singh (2014) ; Parkes (2015).

à élève, contre 20 % des directeurs des écoles les plus riches. Pourtant, dans plusieurs autres pays, dont le Lesotho, la Namibie et le Mozambique, les indications de harcèlement d'enseignant à élève étaient plus nombreuses dans les écoles les plus riches (figure 4B).

Il est vital de comprendre comment le lieu et les conditions économiques ont un impact sur les VGMS. L'étude de base de Halte à la violence contre les filles à l'école conduite en 2009 a constaté qu'au Mozambique, les filles des villes risquaient davantage de subir des violences sexuelles au cours de l'année précédente que les filles des zones rurales plus reculées. L'étude donnait à penser que les travailleurs migrants et l'urbanisation accroissaient le risque d'exploitation sexuelle des filles par des hommes plus âgés, les écolières échangeant les rapports sexuels contre de l'argent et des biens, y compris du matériel scolaire (Parkes et Heslop, 2011). En Sierra Leone, les filles qui ne peuvent pas payer les dépenses liées à l'école sont souvent contraintes à des rapports sexuels par les enseignants hommes (Reilly, 2014).

Au Brésil, le haut niveau de violence entre pairs dans les communautés a fait craindre que les effets des violences criminelles des gangs ne s'étendent aux écoles. Les garçons et les jeunes hommes des quartiers les plus pauvres risquent davantage d'être les auteurs comme les victimes de violences (Parkes, 2015). En Israël, les formes les plus graves de violence, dont les agressions sexuelles, sont associées aux quartiers pauvres et aux niveaux les plus élevés de

délinquance communautaire (Benbenishty et Astor, 2008). Une étude de cas menée en Mongolie lie la probabilité plus forte de violence physique des enseignants contre les garçons à la probabilité supérieure de décrochage scolaire, surtout dans le cas des garçons de familles migrantes et à faible revenu déjà désavantagées par les pressions économiques (Hepworth, 2013).

Dans les pays à revenu élevé, les écoles des zones les plus pauvres et les plus démunies, risquent d'être confrontées à de grandes difficultés pour faire face aux brimades. Les données de la TIMSS 2011 montrent qu'à Bahreïn, 25 % des élèves en 8e année d'études des écoles les plus pauvres ont indiqué avoir subi des brimades physiques au cours du mois précédent, contre 11 % de ceux des écoles les plus riches ; en Australie, 15 % des élèves des écoles les plus pauvres ont indiqué avoir subi des brimades physiques contre 8 % de ceux des écoles les plus riches.

Les violences de genre sont très répandues dans les pays touchés par un conflit

Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2011 a estimé que les conflits armés empêchent 28 millions enfants en âge de fréquenter l'école primaire d'obtenir une éducation, en les exposant aux violences sexuelles omniprésentes et aux attaques ciblées visant les écoles. Ces agressions directes – en particulier celles qui ciblent l'éducation des filles – et les niveaux élevés de violences sexuelles créent un climat d'insécurité qui entraîne une baisse du nombre de filles capables de fréquenter l'école (GCPEA, 2014 ; Rivas, 2011). Il se peut que les parents vivant dans des zones touchées par des conflits gardent leurs filles à la maison plutôt que de les exposer à des risques quand

ENCADRÉ 3

La guerre civile qu'a connue le Libéria pendant 14 ans a laissé derrière elle des niveaux élevés de violences de genre. Une étude de 2012 sur les VGMS souligne comment elles affectent garçons et filles. Près de 20 % des élèves ont indiqué avoir été soumis à des violences par les enseignants ou le personnel scolaire. 18 % de filles et 13 % des garçons ont indiqué que des enseignants leur avaient demandé des rapports sexuels en échange d'une meilleure note. Les opinions des garçons et des filles sur les violences de genre reflètent les attitudes sociétales : près de 50 % des garçons et 30 % des filles conviennent que les violences sexuelles sont une composante normale des relations. Il existe une culture d'impunité au Libéria : seulement 38 % des élèves disant être victimes de violences de genre rapportés aussi cet incident.

Sources : IBIS et al. (2014) ; Postmus et al. (2014).

elles vont à l'école ou en reviennent. Les craintes pour la sécurité des filles dans des pays tels que l'Afghanistan, le Pakistan et la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont conduit des parents à retirer leurs filles de l'école (UNESCO, 2014).

Les filles des communautés déplacées à cause d'un conflit sont aussi particulièrement vulnérables aux violences. Un rapport précoce du HCR/Save the Children UK (2002) a dévoilé l'exploitation sexuelle largement répandue des filles libériennes par des enseignants dans les camps de réfugiés de Guinée (Kirk et Winthrop, 2005).

De plus, les effets directs et indirects des violences sexuelles généralisées peuvent subsister longtemps après la fin des conflits. Nombre de pays sortis de conflits violents, dont le Libéria (**encadré 3**), continuent à signaler des niveaux élevés de viols et de violences sexuelles, laissant penser que les pratiques qui apparaissent durant des périodes de conflit peuvent devenir socialement ancrées dans les relations entre les genres. En République centrafricaine, une étude de 2008 réalisée par le Ministère de l'éducation et l'UNICEF a constaté que 42 % des garçons scolarisés dans les écoles secondaires de la capitale, Bangui, disaient avoir commis des agressions sexuelles violentes à l'école ou dans son voisinage (Antonowicz, 2010).

Les groupes marginalisés sont confrontés à des risques accrus de VGMS

La vulnérabilité des enfants aux VGMS s'accroît s'ils sont handicapés, s'ils expriment une préférence sexuelle différente de celle de la majorité, ou s'ils font partie d'un groupe déjà désavantagé. La pauvreté, les inégalités entre les genres et le handicap interagissent pour mettre particulièrement en danger les filles. Une enquête sur 3 706 écoliers du primaire âgés de 11 à 14 ans en Ouganda a constaté que 24 % des filles handicapées disaient avoir subi des violences sexuelles à l'école, contre 12 % des filles non handicapées (Devries et al., 2014).

Les enfants et les adolescents sont victimes d'actes de violence ciblés en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre réelle ou perçue. Les études disponibles indiquent que les enfants lesbiens, gays, bisexuels ou transgenres (LGBT) peuvent être particulièrement menacés par les VGMS. Aux États-Unis, la National School Climate Survey de 2011 a indiqué que 82 % des élèves LGBT de 13 à 20 ans avaient subi un harcèlement verbal à l'école au cours de l'année écoulée et que 38 % avaient subi un harcèlement physique ; les deux tiers environ disaient avoir subi une forme de harcèlement sexuel (UNICEF, 2014a). En Thaïlande, 56 % des élèves LGBT faisaient état de brimades infligées au cours du mois précédent (UNESCO, 2014a). On en sait beaucoup moins sur l'ampleur des violences de genre auxquelles sont confrontés les élèves LGBT dans les pays en développement.

Les enfants touchés par le VIH et le sida courent des risques accrus de violences sexuelles et de ciblage par les brimades. Une étude portant sur plus de 6 700 élèves du secondaire au Zimbabwe a trouvé des éléments d'information convaincants selon lesquels les enfants orphelins, en particulier ceux qui avaient perdu leurs deux parents, risquaient davantage de subir des rapports sexuels non consentis que les non-orphelins (Pascoe et al., 2010). Une étude de base sur 3 401 enfants de communautés enregistrant une forte prévalence du VIH en Afrique du Sud a constaté que les enfants touchés par le VIH et le sida dans leur famille risquaient sensiblement

davantage de subir de multiples formes de brimades que les enfants de familles non directement touchées par le VIH et le sida [Boyes et Cluver, 2014].

Les enfants de groupes confrontés à la stigmatisation sociale peuvent subir des formes fréquentes et plus sévères de violence à l'école. Un rapport de Human Rights Watch cite des exemples de discrimination et de violences physiques commises par les autorités scolaires dans quatre États de l'Inde à l'encontre d'enfants dalits, musulmans et tribaux. Les filles, en particulier, risquaient d'être retirées de l'école en raison des inquiétudes des parents quant à leur sécurité (Human Rights Watch, 2014).

Les violences de genre en milieu scolaire sont préjudiciables à l'éducation des enfants

Les violences peuvent avoir de graves effets préjudiciables sur la santé et le bien-être des enfants et sur leur aptitude à apprendre autant qu'ils le pourraient. Les VGMS peuvent avoir un impact négatif sur la participation scolaire, les niveaux d'apprentissage et les taux d'achèvement, et elles opposent des obstacles à l'égalité des genres dans l'éducation et la société en général. La lutte contre les violences de genre dans les écoles et autour des écoles aidera à augmenter la fréquentation scolaire, à améliorer la qualité de l'éducation des enfants et celle des résultats d'apprentissage. Elle constitue une composante essentielle de la réalisation des cibles de l'éducation post-2015.

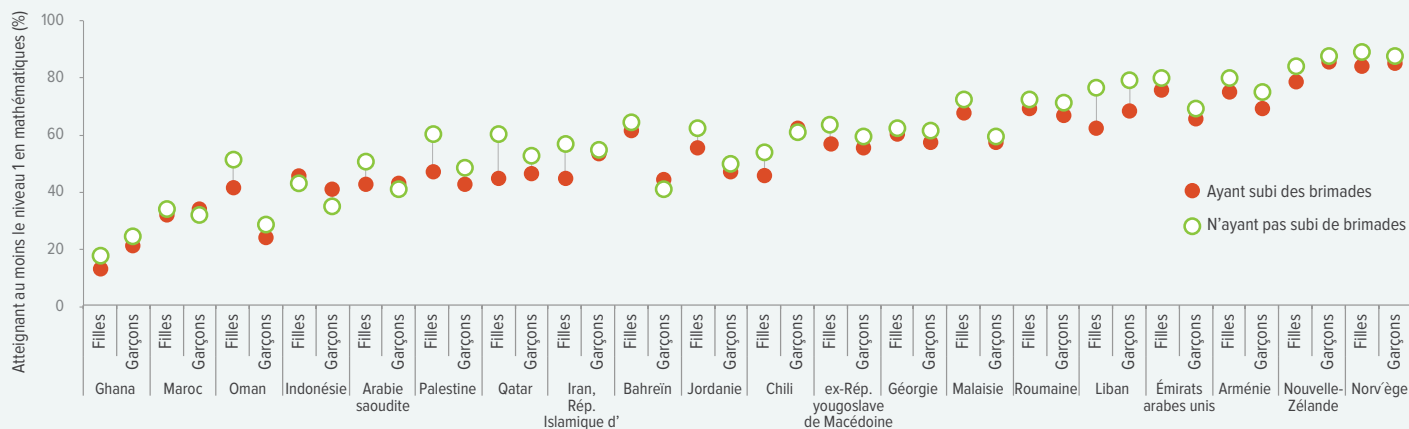
Les enfants qui ont subi des violences ou des brimades souffrent souvent d'une faible estime de soi et de dépression, ce qui peut les conduire à l'automutilation et à la prise de risques, et avoir pour résultats des performances scolaires médiocres et un désengagement par rapport à l'école. Les violences sexuelles peuvent avoir des conséquences pour la santé, y compris des problèmes de santé mentale, de grossesse et de MST telles que le VIH, qui toutes ont un effet négatif sur les progrès éducatifs et le bien-être.

Les brimades peuvent accroître l'absentéisme, comme le montrent des études réalisées au Brésil, au Ghana et aux États-Unis (Abramovay et Rua, 2005 ; Dunne et al., 2013 ; Kosciw et al., 2013). Elles peuvent aussi réduire les acquis scolaires des garçons comme des filles. L'analyse des données de la TIMSS 2011 de 48 pays surtout développés montre que les élèves de 4^e année d'études qui indiquaient être soumis à des brimades chaque semaine à l'école enregistraient des scores inférieurs de 32 points en mathématiques par rapport à ceux des élèves qui indiquaient n'avoir presque jamais subi de brimades (Mullis et al., 2012). Une nouvelle analyse de la même série de données montre que dans beaucoup de pays, les filles et les garçons en 8^e année d'études indiquant avoir subi des brimades enregistraient des scores plus bas en mathématiques que ceux qui n'en avaient pas subi. En Jordanie, en Oman, en Palestine et en Roumanie, les garçons en 8^e année qui subissaient des brimades avaient le moins de chances d'atteindre le niveau 1 de maîtrise en mathématiques ; au Chili, au Ghana et en République islamique d'Iran, les filles soumises à des brimades enregistraient en moyenne les scores les plus médiocres (**figure 5**).

Quelques études ont récemment relié le cyber-harcèlement à des expériences scolaires négatives, telles que des performances scolaires plus médiocres ou une mauvaise relation à l'école. Selon une étude réalisée aux États-Unis, les élèves indiquant des notes inférieures à l'école étaient aussi deux fois plus susceptibles d'indiquer être victimes de cyber-harcèlement et de brimades à l'école (Schneider et al., 2012).

FIGURE 5

Les brimades nuisent à l'aptitude des garçons et des filles à acquérir des compétences minimales de numératie
Pourcentage d'élèves atteignant au moins le niveau 1 en mathématiques, par objet de brimades et par sexe



Notes : TIMSS 2011, 8e année d'études. Mesure composite de la victimisation par brimades auto-déclarée.

Source : calculs de l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'EPT(2014) fondés sur les données de la TIMSS 2011.

Les châtiments corporels et les traitements cruels infligés par les enseignants ont été reliés à un décrochage scolaire précoce des élèves. Une petite étude menée au Népal a constaté que 14 % des décrocheurs disaient avoir décroché parce qu'ils avaient peur de l'enseignant. Selon une étude d'enfants palestiniens dans des camps de réfugiés au Liban, 68 % des garçons et 58 % des filles avaient quitté l'école en raison des traitements cruels infligés par leurs enseignants (Perezniето et al., 2010).

On dispose de bien moins de recherches sur les violences sexuelles à l'école. Dans une enquête sur les violences de genre au Malawi, 61 % des filles ayant subi des violences de genre ont dit que cela avait eu un effet négatif sur leurs performances scolaires (Bisika et al., 2009). Des études qualitatives ont montré que les violences de genre contribuent à la médiocrité des performances scolaires des filles et à leur décrochage (Dunne et al., 2005).

Les filles soumises à des VGMS sous la forme de viol ou de rapports sexuels non consentis courent le risque de grossesses précoces et non désirées et, en conséquence, un risque accru d'interruption de leur scolarité (Psaki, 2015). Au Swaziland, selon une étude représentative au niveau national portant sur 1 292 jeunes femmes, 17 % des filles âgées de 13 à 17 ans avaient été retirées de l'école en raison d'une grossesse. Un dixième des jeunes femmes indiquaient avoir été violées, et 20 % de ces faits avaient eu lieu sur le chemin de l'école (Perezniето et al., 2010).

Dans certains pays, il existe des politiques qui prévoient l'exclusion des écolières enceintes de leur école. Lorsque les filles restent à l'école ou y retournent après l'accouchement, elles sont confrontées à des violences de genre sous la forme de brimades et de violences verbales de leurs condisciples et des enseignants. Il n'y a guère de soutien pour les filles enceintes ou les mères adolescentes à l'école (UNESCO, 2014a).

Il existe des lacunes importantes dans les connaissances concernant la nature et l'étendue de l'impact des formes sexuelles de VGMS sur la participation des enfants à l'éducation. Il faut s'intéresser à ce domaine de recherche négligé afin d'identifier des mécanismes, des politiques et des programmes de soutien aux filles – et aux garçons – qui risquent de ne pas progresser à l'école ou de décrocher du fait de violences sexuelles.

Il faut des approches globales à tous les niveaux pour faire face aux VGMS post-2015

Le présent document de politique souligne la nécessité d'une approche coordonnée, multiniveaux et multiforme pour faire face à la violence dans les écoles et hors de l'environnement scolaire. Si les travaux publiés jusqu'ici indiquent quelques interventions prometteuses, celles-ci ont souvent été à petite échelle et à court terme, et se sont avérées difficiles à soutenir et à développer, surtout dans les contextes pauvres en ressources. Et s'il est établi que les interventions ont amélioré la prise de conscience et les attitudes vis-à-vis de la violence dans les écoles, on manque d'éléments probants sur les moyens de réduire la prévalence des VGMS. Les solutions efficaces exigeront des stratégies à long terme et d'un bon rapport coût/efficacité pour la prévention des VGMS, associées à des mécanismes qui soient sensibles et assurent une protection aux personnes touchées et qui garantissent la responsabilisation.

Prévention

L'éducation sur la sexualité et la santé reproductive peut aider filles et garçons à développer la capacité d'avoir des relations saines et respectueuses, et prévenir les rapports sexuels non désirés et à risque. Des programmes scolaires qui intègrent des débats sur les questions de genre, y compris les violences de genre, les droits et la dynamique du pouvoir, peuvent être particulièrement efficaces pour autonomiser les filles. Le projet « Gender Equity Movement in Schools » à Mumbai, en Inde, a mis au point un complément au programme scolaire qui comprend des contenus sur les rôles sexospécifiques, les violences de genre et la santé sexuelle et reproductive à l'intention des élèves de 6e en 7e années d'études (Miske, 2013). Les diplômés ont fait preuve d'une plus grande confiance en soi, de meilleures attitudes et d'une sensibilisation aux questions de genre (Achyut *et al.*, 2011).

Les programmes qui promeuvent la non-violence chez les hommes et les garçons, comme ReproSalud au Pérou, démontrent des changements positifs d'attitudes vis-à-vis de la violence et de l'égalité entre les genres (OCDE, 2012). Au Brésil, en Inde et dans les Balkans, Instituto Promundo et ses partenaires ont mis en œuvre des programmes prometteurs qui font appel à des enseignants qualifiés et des facilitateurs élèves pour travailler avec les garçons et les jeunes hommes des écoles secondaires afin de promouvoir la non-violence et de réfléchir aux normes de genre. La participation d'élèves et d'enseignants à ce processus a conduit à l'institutionnalisation de certains programmes dans les programmes scolaires (Barker *et al.*, 2012).

Les enseignants qui reçoivent une formation et une supervision spécialisées peuvent aider à promouvoir des classes sensibles aux questions de genre et inclusives et développer des formes positives de discipline dans les écoles. Dans le cadre de sa campagne « Apprendre sans peur » lancée en 2011, Plan International a travaillé avec



les enseignants, les parents et les autorités éducatives de district au Viet Nam afin de développer des formes positives de discipline à l'école. Les enseignants qui ont reçu une formation étaient plus favorables à l'abolition des châtimts corporels que les enseignants n'ayant pas reçu cette formation (Devers *et al.*, 2012).

Les syndicats d'enseignants et les organisations de la société civile peuvent jouer un rôle important dans la prévention des VGMS. Une enquête sur les syndicats d'enseignants affiliés à l'Internationale de l'éducation a constaté que plus de la moitié des 125 enquêtés de différentes régions ayant répondu participaient à des initiatives visant à faire face aux VGMS, dont des initiatives de sensibilisation, de production de matériels et de formation (Education International, à paraître en 2015). Les organisations de la société civile ont joué un rôle pionnier dans la lutte contre les brimades homophobes dans une série de pays. En Irlande, l'organisation non gouvernementale BeLONG To a travaillé en partenariat avec le gouvernement et les syndicats d'enseignants pour former les enseignants et intégrer la question des brimades homophobes dans le programme scolaire ; en 2010, 3 500 enseignants ont été formés (UNESCO, 2012b).

Les campagnes, les actions de plaidoyer et le lobbying peuvent aider les efforts visant à prévenir la violence dans les écoles par la sensibilisation et la promotion d'une meilleure connaissance des droits des enfants à une éducation sans risques. Les campagnes les plus notables comprennent l'Initiative mondiale pour mettre fin à tous les châtimts corporels, lancée en 2001, et la campagne « Un sur Cinq » lancée en 2010 par le Conseil de l'Europe en vue de protéger les enfants contre l'exploitation et les violences sexuelles. La campagne « Ne frappez pas, éduquez » au Brésil fait appel aux groupes de discussion, à la musique et au théâtre pour sensibiliser les communautés. En 2014, le Brésil est devenu le 38e pays à interdire toutes les formes de châtimts corporels (Instituto Promundo, 2014).

Réponse

« ...partager ce que je sais sur les droits des enfants avec ma famille, mes amis et mes connaissances, leur a fait changer progressivement leurs attitudes. Maintenant, non seulement moi mais aussi mes amies savons que nous avons des droits à investir dans l'éducation et à défendre nos droits d'étudier, de nous protéger de la violence et de participer aux décisions qui nous concernent ».

Linh, Viet Nam – jeune fille parrainée par Plan International, déléguée à la 57e session de la CSW

Les interventions contre les brimades dans les pays développés ont réussi à réduire et traiter les brimades à l'école. Les approches à l'échelle de l'école qui combinent formation des enseignants, règles et sanctions scolaires, programmes scolaires, formation à la médiation, conseils individuels et matériels destinés aux parents ont été particulièrement efficaces (Limber *et al.*, 2013). De même, les modèles holistiques d'éducation scolaire promeuvent des conditions propices pour répondre aux violences à l'école. Une évaluation du programme « Écoles amies des enfants » de l'UNICEF³ a constaté que les élèves se sentaient plus en sécurité et soutenus à l'école quand des méthodes pédagogiques centrées sur l'enfant étaient adoptées et qu'il y avait un engagement fort des parents et de la communauté (UNICEF, 2009).

Dans les pays en développement, les clubs de filles ont eu un impact positif pour ce qui est de rompre le silence recouvrant les violences de genre en milieu scolaire. Une évaluation du projet Halte à la violence contre les filles à l'école (SVAGS) a constaté que les clubs gérés par des femmes mentors formées amélioraient les capacités et la confiance en soi des filles pour identifier et défier la violence (Parkes et Heslop, 2013).

Des mécanismes sûrs et accessibles de signalement peuvent aider à protéger les droits et le bien-être des enfants qui ont subi la violence à l'école. Durant le projet SVAGS, la mise en place de connexions positives entre écoles, clubs et communautés locales a ouvert des voies plus efficaces pour signaler les discriminations et les violences. En Sierra Leone, la création d'Unités de soutien aux familles qui relie la police, les travailleurs sociaux et les personnels de santé aux écoles et aux communautés offre aux élèves et à leurs familles des mécanismes pour signaler les violations et recevoir un soutien, bien que leurs capacités aient besoin d'être renforcées (Reilly, 2014).

Responsabilisation

Diverses stratégies peuvent être employées pour améliorer la responsabilisation. Pour lutter contre les VGMS, il est critique d'élaborer pour les enseignants et les élèves des codes de conduite interdisant toutes les formes de violence et offrant des procédures efficaces de signalement, de suivi et de travail avec les victimes et les auteurs d'actes de violence.

Au Malawi, le programme Safe Schools, lancé en 2005, a fait du lobbying pour obtenir des modifications du Code de conduite des enseignants et une mise en œuvre plus ferme des règlements relatifs aux écarts de conduite des enseignants. Les écoles et les communautés ont reçu une formation sur le code révisé. Dans les écoles du projet, la proportion d'enseignants qui savaient comment signaler une violation du code au augmenté, passant de 45 à 75 %, et la vaste majorité conviennent qu'ils avaient le devoir de signaler les violations (Devtech Systems Inc., 2008).

Pour garantir l'efficacité des mesures de responsabilisation, il faut qu'elles soient renforcées par des cadres juridiques et de politique générale aux niveaux du gouvernement, des districts et des écoles, qu'elles soient largement diffusées et qu'elles soient mises en œuvre au moyen d'un leadership effectif. Là où les lois et codes existants assurent une protection juridique contre la violence, leur mise en œuvre reste problématique dans certains pays. En Afrique du Sud, les stratégies visant à faire face aux violences de genre sont soutenues par un cadre juridique et de politique générale solide, et par des directives détaillées pour les écoles. Cependant, les écoles ne sont pas juridiquement tenues d'adopter les directives nationales et les responsables des écoles hésitent à signaler les violences commises par d'autres membres du personnel scolaire à l'encontre d'élèves (Brock *et al.*, 2014).

Au Royaume-Uni, les chefs d'établissement et les organes directeurs sont juridiquement tenus de signaler les allégations formulées contre le personnel scolaire et les bénévoles à l'Autorité locale chargée de l'éducation. Les écoles doivent avoir établi des procédures de renvoi au Disclosure and Barring Service si un membre du personnel a été révoqué ou démis, et le fait de ne pas opérer de renvoi si les critères sont remplis est une infraction pénale (Département d'éducation du Royaume-Uni, 2014).

Les cadres des politiques et des programmes exigent un suivi et une évaluation systématiques. En Côte d'Ivoire, où une politique intersectorielle nationale de protection de l'enfance a été finalisée en 2012, un cadre pour la coordination et le suivi des stratégies de protection de l'enfance a été établi par le Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement technique (UNICEF, 2013).

Les approches globales nécessitent de meilleurs éléments d'information sur les stratégies qui réduisent effectivement la prévalence des VGMS, y compris des systèmes plus robustes de mesure des niveaux de violence et des réponses à la violence, ainsi que des facteurs de risque qui se recoupent. Il faut identifier toute la gamme des acteurs contribuant à traduire la politique en actes. L'application des lois est souvent médiocre, les systèmes

de signalement et de renvoi faibles, et la politique de mise en œuvre fragmentaire, en partie à cause de normes sociales et de genre profondément ancrées aux niveaux des districts, des communautés et des écoles (Parkes, 2015). La coordination entre tous les niveaux est nécessaire pour comprendre les points de vue des différentes parties prenantes, ce qui les contraint et les aide à agir, et de quel soutien, de quelle formation et de quelles ressources elles ont besoin.

Recommandations clés pour les politiques

Les recommandations suivantes sont proposées pour assurer des engagements et de la collaboration des parties prenantes mondiales et nationales de l'éducation, dont les gouvernements, les ministères de l'éducation et les donateurs. Elles sont particulièrement centrées sur la collecte d'informations, les recherches ciblées, la formation des politiques et l'action globale. Elles prennent également en compte les lacunes de la base de données actuelle, les bonnes pratiques émergentes en matière de prévention et de traitement des VGMS, et les embryons d'une réponse plus coordonnée.

Bien comprendre les VGMS

Sans une compréhension claire des différentes formes de violences de genre en milieu scolaire, les efforts pour mesurer leur prévalence ou leur impact resteront désordonnés et les réponses politiques et programmatiques fragmentaires. L'élaboration d'une définition complète et convenue au niveau international est un premier pas essentiel.

Renforcer la recherche et harmoniser le suivi

Il faut développer les recherches visant à clarifier les moteurs, les facteurs de risque et les différents contextes des VGMS et accorder une particulière attention aux groupes précédemment insuffisamment étudiés et vulnérables. Il faudrait élaborer, approuver et diffuser des directives sur les questions éthiques et méthodologiques de la recherche et de la collecte des données avec les enfants, les victimes de violences et les personnes vulnérables.

Un cadre de suivi assorti d'indicateurs normalisés permet aux partenaires d'harmoniser leurs approches de la mesure des VGMS et permet aux gouvernements et aux parties prenantes de définir officiellement les dimensions du problème. L'intégration des indicateurs de base des VGMS dans les systèmes nationaux tels que les Systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) et les Instruments nationaux sur les engagements et les politiques (NCPI) est nécessaire pour améliorer le suivi des VGMS sur la durée et la mise en œuvre des réponses politiques et programmatiques. Le renforcement des capacités et des signalements au niveau des districts et des écoles est vital pour garantir des réponses au problème en temps voulu.

Les questions relatives aux VGMS qui reflètent une série de contextes culturels devraient aussi être incorporées dans les enquêtes existantes sur les ménages et les évaluations des apprentissages afin de collecter des données comparables sur leur prévalence et leur impact sur les résultats éducatifs. Des modules devraient prendre en compte les différentes formes de VGMS, être désagrégés par sexe des victimes et des auteurs, et être clairement assortis de délais.

Faire preuve de leadership, surtout au niveau national

Les VGMS doivent être incorporées dans des politiques nationales et des plans d'action qui reconnaissent la nécessité de la prévention, de mesures visant à minimiser leur impact et de la responsabilisation. L'engagement et le leadership des gouvernements nationaux sont un point de départ indispensable pour atteindre ces objectifs. De récents examens réalisés par Plan International, l'UNESCO et le Ministère français des affaires étrangères proposent des principes clés pour l'action des gouvernements concernant les VGMS. Ces principes portent entre autres sur un signalement et des réponses sûres et efficaces, un personnel bien formé, une législation et une réglementation efficaces et une coordination et collaboration multisectorielles. Le soutien de la communauté internationale à l'élaboration de réponses nationales globales, ainsi que l'allocation de ressources pour mettre en œuvre ces programmes, sont essentiels. Un soutien ciblé des écoles des communautés pauvres et désavantagées devrait être inclus dans ces cadres.

Collaborer en employant une approche multisectorielle

Les violences de genre dans les écoles et autour des écoles concernent non seulement le secteur de l'éducation, mais aussi les secteurs de la justice et de la santé, les communautés locales et ceux qui travaillent à promouvoir l'égalité des genres et la protection des enfants en général. La lutte contre les violences de genre en milieu scolaire requiert une approche multisectorielle avec une collaboration au niveau du district entre les secteurs de l'éducation, de la santé et de la protection des jeunes et de la protection sociale, ainsi qu'une coopération au niveau national entre ministères. L'inclusion des communautés et des personnes les plus touchées par les VGMS assurera aux programmes une plus grande réussite et une plus grande durabilité. Les médias peuvent aussi jouer un rôle important dans la promotion d'une meilleure compréhension des VGMS dans le grand public en alertant les parents quant à la nature du problème et en renforçant les messages positifs reçus par les enfants à l'école et dans les clubs.

Améliorer les partenariats et la coordination

La lutte contre les VGMS nécessite une coordination entre divers partenaires, dont les groupes de plaidoyer et les coalitions de la société civile, les organismes de recherche, les institutions religieuses et le secteur privé aux niveaux local, régional et international, ainsi que les donateurs bilatéraux et multilatéraux. Les VGMS devraient être intégrées dans les efforts en cours visant à mettre fin aux violences de genre et améliorer l'égalité des genres, et ne pas être traitées isolément. Il faut que les stratégies visant à combattre les violences de genre dans les contextes éducatifs soient intégrées dans les réponses internationales aux conflits et aux crises humanitaires. La Plateforme d'action de Beijing (1995) donne une orientation avec ses appels à des mesures intégrées pour éliminer la violence contre les femmes et les filles, y compris le harcèlement sexuel dans les contextes éducatifs.

Prendre en compte les VGMS dans le cadre post-2015

Les VGMS doivent être clairement prises en compte dans le cadre des Objectifs de développement (ODD) durable post-2015, et ils doivent être inclus dans les efforts visant à réaliser l'équité dans les cibles de l'éducation. Des indicateurs des VGMS devraient être utilisés pour suivre les progrès de la mise en place d'environnements scolaires sûrs, inclusifs et non-violents. Sinon, les violences de genre en milieu scolaire ne seront pas traitées efficacement, et elles entraveront la réalisation d'autres cibles de l'éducation, ainsi que de l'ODD relatif à l'égalité des genres.

Conclusion

Les violences de genre en milieu scolaire sont un phénomène effroyable qui sape les efforts visant à offrir une éducation de qualité et à réaliser l'Éducation pour tous. Elles ont des conséquences sur l'assiduité, l'apprentissage et l'accomplissement de tous les apprenants, et elles ont des impacts négatifs plus larges sur les familles et les communautés.

Les écoles sont le lieu où sont commises les VGMS, mais elles sont aussi le lieu où elles peuvent cesser. Elles doivent être des environnements d'apprentissage où les normes sociales et les inégalités entre les genres sont contestées et transformées, y compris les attitudes et les pratiques tolérant la violence. On ne peut affronter les VGMS si elles ne sont pas mieux comprises. L'inaptitude à reconnaître les VGMS et à y répondre empêche la transformation des écoles en des espaces d'autonomisation des filles, des garçons et des enseignants.

La communauté internationale confirmera sous peu son engagement post-2015 d' « assurer une éducation inclusive, équitable et de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous »⁴. Cet objectif louable ne sera atteint que si le genre est reconnu comme un facteur déterminant de la violence à l'école, si des cadres de suivi solides sont adoptés et si un engagement authentique est pris en faveur de l'élimination des violences de genre en milieu scolaire⁵.

1. Le présent document est centré sur l'enseignement primaire et secondaire. Le problème des violences de genre dans l'enseignement supérieur a été bien documenté dans certains pays et il constitue un sujet de préoccupation supplémentaire (Fleck-Henderson, 2012).
2. Cette étude portant sur plus de 9 000 enfants scolarisés a été conduite au Cambodge, en Indonésie, au Népal, au Pakistan et au Viet Nam.
3. Mis en œuvre en Afrique du Sud, au Guyana, au Nicaragua, au Nigéria, aux Philippines et en Thaïlande.
4. L'ODD pour l'éducation proposé par le Groupe de travail ouvert.
5. Le présent document s'inspire de plusieurs études et analyses de la violence à l'école et des violences de genre en milieu scolaire. On peut trouver une liste complète en ligne : <http://bit.ly/srgbvref>.

Rapport mondial de suivi sur l'EPT
c/o UNESCO
7, place de Fontenoy, 75352 Paris
07 SP, France
Courriel: efareport@unesco.org
Tél.: +33 (1) 45 68 10 36
Fax: +33 (1) 45 68 56 41

www.efareport.unesco.org

Développé par une équipe indépendante et publié par l'UNESCO, le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous est une référence qui vise à informer, influencer et à soutenir un véritable engagement envers l'éducation pour tous.

© UNESCO
ED/EFA/MRT/2015/PP/17



L'UNGEI est un partenariat de multiples parties prenantes à l'appui des OMD et des objectifs de l'EPT relatifs à l'éducation des filles et à l'égalité des genres. Elle est résolue à travailler en vue d'assurer l'impact des politiques par le plaidoyer collectif et l'action coordonnée, d'encourager l'efficacité par l'échange des connaissances et le partage des solutions fondées sur des données factuelles, et d'obtenir des résultats au moyen de partenariats renforcés et d'approches collaboratives. L'UNICEF héberge le Secrétariat de l'UNGEI et est aussi membre du Comité consultatif mondial.